Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20260604-202667-DE

LIBERTÉ - EGALITÉ - FRATERNITÉ

Département de Loir-et-Cher
Arrondissement de Romorantin-Lanthenay
Commune de SEIGY

Mairie de Seigy

# DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Séance du 4 JUIN 2026*

Nombre de conseillers :
En exercice : 15
Présents : 12
Vote pour : 12
Vote contre : 0
Abstention : 0
Date de la convocation :
28/05/2026

L'an deux mil vingt-six, le 4 juin à 20 heures 00 minutes, le conseil municipal, régulièrement convoqué le 28 mai 2026, s'est réuni à la Mairie dans la salle du conseil, en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne CAIL, Maire. La convocation a été affichée le 29 mai 2026.

**Étaient présents** : Mesdames Evelyne CAIL- Christine LEBERT - Sylvie BARIZZI-LOISEL – Yvette MASSET - Nathalie PLAT – Dominique SALLÉ et Messieurs Claude BARAT - Jean-Marc BIET- Jean-Philippe NONET- Jérôme BECUAU – Damien SELLIER – Dominique SIMONNET.
**Était absente excusée** : Florence FOUSSIER
**Étaient absents** : Jean-Luc ESNAULT – Pascal BRAULT

Madame Evelyne CAIL, Maire, fait l'appel, le quorum étant atteint l'assemblée peut délibérer.
Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121 – 7 du Code général des collectivités territoriales.

Madame Yvette MASSET est désignée pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

| N°202667 | OBJET : **MODIFICATION DE LA COMPOSITION DES COMITES MUNICIPAUX.** | **5. institutions et vie politique**<br>**5.2 fonctionnements des assemblées** |
|---|---|---|

**Comité Bâtiments, éclairage public, illuminations et sécurité**
Missions : Émettre des avis et propositions sur les projets relatifs à la gestion des bâtiments communaux, à l'éclairage public, aux illuminations et à la sécurité.
Composition actuelle : 7 membres (élus) et 1 citoyen, désigné par Madame la maire.
Présidente : Evelyne CAIL
Membres : Claude BARAT -Jean-Philippe NONET - Yvette MASSET - Jean-Marc BIET- Damien SELLIER – Christine LEBERT - Bruno BOUVARD.

Mme Sylvie BARIZZI-LOISEL souhaite intégrer ce comité.



Mod. 540730 - 04/22 Fabrègue Entreprise labellisée IMPRIM'VERT

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 041-214102394-20260604-202667-DE

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- De modifier la Composition : 8 membres (élus) et 1 citoyen, désignés par Madame la Maire.

- De désigner au sein de ce comité les membres suivants :

  Présidente : Evelyne CAIL
  Membres : Claude BARAT -Jean-Philippe NONET – Yvette MASSET – Jean-Marc BIET- Damien SELLIER – Christine LEBERT – Sylvie BARIZZI-LOISEL - Bruno BOUVARD.

La secrétaire de séance,

Yvette MASSET

La Maire,

Evelyne CAIL

Certifié exécutoire compte tenu de la transmission en préfecture le 08/06/2026 et de la publication le 08/06/2026

Mme la Maire certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal administratif d'Orléans dans un délai de de deux mois à compter de sa publication et de sa transmission aux services de l'Etat.

La Maire,

Evelyne CAIL